

Plan de pavage et marquage de la chaussée 2025

Vingt-huit rues résidentielles remises à neuf cet été

Le 16 mai 2025 – Trois-Rivières consacrera 6,5 M\$ à l'entretien de son réseau routier cet été. Une somme qui permettra la [remise à neuf du pavage sur 28 rues résidentielles](#) entre mai et octobre.

Soulignons que trois chantiers seront bonifiés par des aménagements spécifiques visant à améliorer la sécurité :

- Prolongement de l'intersection entre les rues Fernand-Goneau et Sainte-Jeanne-d'Arc jusqu'à De Ramezay;
- Ajout d'avancées de trottoir aux intersections des rues Montplaisir et Massicotte;
- Construction d'une traverse piétonne surélevée sur la 11^e rue face à l'école primaire Sainte-Thérèse.

Par ailleurs, seuls deux chantiers entraîneront des détours significatifs :

- Le chantier [situé sur la section nord du boulevard des Forges](#) en cours jusqu'au 30 mai;
- Le chantier situé sur la section est de la rue des Marguerites, à proximité du boulevard Thibeault jusqu'aux limites de la ville. Un avis de travaux sera diffusé à l'approche des travaux plus tard cet été.

Demeurer informé des chantiers grâce au service d'alertes citoyennes

En s'inscrivant à [al3Rte](#), les propriétaires concernés seront informés de l'arrivée du chantier quelques semaines avant les travaux.

Des accroche-portes détaillant la durée des travaux de pavage seront également distribués aux adresses visées quelques jours avant le début des opérations.

Prioriser le pavage selon des critères objectifs

Pour prioriser les rues nécessitant une remise à neuf, la Ville effectue tous les quatre ans, une analyse du réseau routier qui catégorise l'état de la chaussée selon différents critères :

- L'état de la surface (fissuration, nids-de-poule);
- Le confort de roulement (dénivelé de la chaussée);
- L'orniérage (présence et profondeurs d'ornières);
- La gélivité de la chaussée (indice de gel).

Dans la planification de ses chantiers, la Ville tient également compte de facteurs comme le remplacement des conduites souterraines et la coordination avec les travaux menés par d'autres organisations

Rafraichissement du marquage routier

En parallèle, les opérations de marquage routier sont en cours depuis le début du mois de mai sur l'ensemble du territoire. Ce rafraichissement annuel contribue à la sécurité routière en guidant les usagers et usagères de la route.

La Ville rappelle l'importance du respect de la signalisation temporaire mise en place lors de ses opérations.

– 30 –

Source : Direction des communications et de la participation publique